

GAEC On Sème à Massongy

Présentation

Nous sommes trois maraîchers (Mikias, Cédric et Falko) installés en GAEC à Massongy depuis 2019 sur les terrains de l'ancienne ferme de Quincy (en face de l'église de Massongy).

En mars 2016, Mikias a intégré la couveuse d'activité agricole Initiaterre, dans le but de tester son projet d'installation en maraîchage. Il a été rejoint par Cédric en 2017 puis par Falko en 2018.

Le GAEC On sème a été créé en été 2019, afin d'assurer la pérennité de la gestion du terrain et du matériel de l'espace test. Aussi, nous restons liés avec Initiaterre via une convention, ce qui permet à cette association d'accueillir des porteurs de projets.



La production

La production de maraîchage est très diversifiée et adaptée aux besoins en vente directe et AMAP.

Nous produisons une quarantaine de types de légumes différentes pendant toute l'année (pause de distribution en janvier et mai). Nous sommes certifiés BIO avec par l'organisme Ecocert.

Les productions sont :

- légumes d'été (tomates anciennes, poivrons, aubergines, concombres, courgettes)
- laitues, jeunes pousses et mescluns
- légumes en bottes (radis, oignons, cébettes, betteraves)
- choux
- légumes de garde (carottes, pommes de terre, céleri, panais, poireaux)

- légumes d'hiver sous serre (laitues, carottes en botte, radis, jeunes pousses divers, mâche, épinards, côte de blette, etc.)
- petits fruits (fraises)

Conduite culturale

Les légumes sont cultivés sur planches permanentes, pour des raisons suivantes:

- La préservation de la fertilité physique
- L'amélioration de l'activité biologique et de la structure du sol
- Une meilleure planification des rotations et un suivi économique facilité
- Une meilleure capacité de ressuyage
- Un réchauffement plus rapide au printemps

Fertilisation

Utilisation de fumier bovin bio.

Matériel

Nous nous sommes actuellement équipés en matériels et équipements nécessaire à notre activité le principal étant :

- 1 serre double-chapelle 40 x 16 mètres
- 2 tunnels Chipier 5 x 40 mètres
- Système d'irrigation plein champ (rampes et asperseurs)
- Système d'arrosage des serres
- 1 camion de livraison
- Tracteur
- Matériel de travail du sol : 1 vibro-planche, 1 cultibutte, 1 butteuse, 1 bineuse, 1 lame souleveuse, 1 herse étrille etc. (matériel auto-construit via l'Atelier paysan)
- Motoculteur avec outils de travail du sol
- Chambre chaude
- Outils de jardinage
- Caisses de récolte
- Toiles de paillage et bâches d'occultation

Soin et protection des légumes

Le fait de travailler en planches permanentes sans labour du sol améliore significativement la structure du sol, ce qui se traduit par une meilleure santé des plantes : une protection préventive.

En ce qui concerne les autres déséquilibres qui peuvent se créer :

Pucerons: gestion préventive : limiter la sur-fertilisation ; attirer les coccinelles sur d'autres plantes sauvages (par ex. chardon, orties)

Altises, mouches de poireaux : utilisations de filets protecteurs sur choux et poireaux au lieu de traiter

Doryphores sur les pommes de terres : plusieurs tests effectués : filets protecteurs, ramassage, traitement Bacillus Thuringiensis (Novodor)

Limaces : nous ne les tuons pas, ils ont leur rôle à jouer ; nous limitons les pertes liées à leur appétit via une gestion de l'arrosage, tonte de friches à proximité des cultures, ... (pas d'utilisation d'Anti-Limace Ferramol)

Mulots : C'est Minette qui est en charge.

En 2019 seul produit phytosanitaire utilisé : Bacillus Thuringiensis (Novodor) sur les pommes de terre.

Le foncier et les bâtiments

Un bail rural long terme pour le terrain au profit du GAEC On Sème a été signé avec la commune de Massongy en été 2019.

Nous cultivons sur un site de plus de 4 ha (2,18 ha bail On Sème ; 2 ha bail Initiaterre). Nous partageons ce terrain avec Initiaterre dans le cadre de notre convention. Ceci facilite notamment les rotations.

En étant installés sur le site de la couveuse Initiaterre, notre rôle sera aussi de garantir le bon fonctionnement du site (entretien du matériel, des sols...) et d'accueillir des porteurs de projet dans de bonnes conditions (conseil, aide et matériel).

En parallèle, la commune nous met à disposition une grange qui nous sert de stockage matériel, légumes (avec l'investissement d'une chambre froide prévue cette année) et également de lieu de vente. Cette mise à disposition sera formalisée dans une convention prochainement. Des aménagements ont été faits par la mairie pour accueillir un marché de manière sécurisée. Nous prévoyons aussi de l'investissement dans ce point de vente

Un Algeco est installé sur le site pour l'espace bureau et lieu de vie

Nous bénéficions également d'un accès à la cave du château adossé au terrain, ce qui nous permet de stocker dans de bonnes conditions nos légumes.

La commercialisation

Les légumes de la ferme sont essentiellement commercialisés en vente directe et aussi en vente indirecte en circuit court. Les modes de commercialisation les plus importants sont décrits ci-dessous :

Marché à la ferme (15-20 % du CA)

Vente de légumes directement à la ferme, deux après-midis par semaine

AMAP Les paniers du Léman à Thonon (20-25 % du CA)

Une distribution par semaine à Thonon

Vente via notre propre site internet (20-25 % du CA)

Distributions des commandes dans des cafés à Annemasse, Ville-La-Grand et Thonon.

Distribution des commandes directement à la ferme deux fois par semaine pendant les marchés à la ferme (principe du Drive).

Magasin de producteurs (15-20 % du CA)

Approvisionnement en légumes d'un magasin de producteurs à Mésinges

Magasins ou revendeurs (5-10 % du CA)

Vente aux magasins dans un rayon de 20 km.

La grande variété de production nous permet de proposer des paniers variés tout au long de la saison.

Nous avons le souhait de réduire nos circuits de commercialisation au profit des AMAP.

Augmentation de la surface sous serre

Actuellement, la surface sous serre n'est pas suffisante pour produire assez de légumes d'été et pour garantir les rotations de cultures. Des serres supplémentaires permettent également de mieux étaler la production sur l'année et de produire plus de légumes en hiver et printemps.

L'augmentation est prévue comme suit:

- printemps 2020 : 1040 m² (2 tunnels de 40x5 m et 1 double-chapelle de 40x 16 m déjà investi avant la création du GAEC)
- fin 2020 : 2000 m² (2 tunnels de 40x5 m et 2 double-chapelles de 40x16 m, 1 tunnel de 40x8)
- fin 2021 : 2320 m² (2 tunnels de 40x5 m, 2 double-chapelles de 40x16 m, 2 tunnels de 40x8 m)
- fin 2022 : 2640 (2 tunnels de 40x5 m, 2 double-chapelles de 40x16 m, 3 tunnels de 40x8 m)

Récupération d'eau et automatisation d'arrosage

En 2020, il est prévu d'automatiser une partie de l'arrosage, l'automatisation sera complétée en 2020. Ceci nous permettra de diminuer le temps de travail et d'augmenter la qualité d'arrosage.

En 2020 il est également prévu de créer un bassin de rétention et d'installer une pompe. Le bassin sera alimenté par l'eau de pluie récupérée autour des serres et sur le terrain.

Création d'un verger

Pour diversifier l'offre sur le long terme nous avons prévu de planter un verger multi-fruits en fin 2020.